



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE  
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-010-2020-05

PUBLIÉ LE 6 MAI 2020

# Sommaire

## **Direction nationale d'interventions domaniales**

IDF-2020-04-30-010 - Arrêté portant délégation de signature - DNID - ventes mobilières - cadres A - province (3 pages)

Page 3

IDF-2020-04-21-006 - Arrêté portant délégation de signature - DNID - ventes mobilières - tous cadres - ordonnateur (5 pages)

Page 7

Direction nationale d'interventions domaniales

IDF-2020-04-30-010

Arrêté portant délégation de signature - DNID - ventes  
mobilières - cadres A - province

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**DIRECTION NATIONALE D'INTERVENTIONS DOMANIALES**

3, avenue du Chemin de Presles  
94417 Saint Maurice cedex

☎ 01 45 11 62 00

**REF : 2020-33 BIS**

## ARRÊTÉ PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

**L'administrateur général des finances publiques de classe normale, directeur de la direction nationale d'interventions domaniales**

**VU** le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L3211-17 et suivants et D3221-16 ;

**VU** le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques;

**VU** l'arrêté du 23 décembre 2006 modifié relatif à la direction nationale d'interventions domaniales ;

**VU** le décret du Président de la République du 11 septembre 2017 portant nomination de Monsieur **Alain CAUMEIL** administrateur général des finances publiques de classe normale , en qualité de Directeur de la Direction Nationale d'Interventions domaniales.

### ARRÊTE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Délégation de signature est donnée aux commissaires aux ventes, à l'effet de signer, en mon nom dans la limite de leurs attributions et compétences définies en annexe au présent arrêté :

- ◆ tous les actes de gestion (acceptation ou refus des procès-verbaux de remises, procès-verbal de destruction) ayant trait à la réalisation des aliénations faites avec publicité et concurrence des objets et matériels qui lui sont remis sauf biens hors consommation courante ou susceptibles de comporter des matériaux dangereux ou présentant des risques ;
- ◆ tous les actes administratifs relatifs à l'adjudication des ventes aux enchères ;
- ◆ en matière de cessions par appels d'offres, et sauf biens hors consommation courante ou susceptibles de comporter des matériaux dangereux ou présentant des risques ;
- les actes constitutifs du dossier de vente après approbation préalable de la direction ;

- l'approbation des soumissions pour les ventes de biens mobiliers dont le montant n'excède pas 25 000 €, hors taxe domaniale ;
- ◆ en matière de cessions amiables, l'avis donné sur les mérites de la demande et sur la valeur vénale du bien mobilier,
- dont l'estimation n'excède pas 25 000 €, hors taxe domaniale,
- accompagné de l'approbation préalable de la direction si l'estimation excède 25 000 €, hors taxe domaniale ;
- ◆ l'instruction des réclamations relatives à l'activité de ventes mobilières ainsi que les résolutions de ventes et sanctions éventuelles ;
- ◆ les procès-verbaux de remise de service y compris la régie de recettes lorsqu'elle est intégrée au commissariat aux ventes ;
- ◆ le contrôle de régularisation définitive des ventes par adjudication.

**Article 2** : La présente délégation annule et remplace la délégation n° 2018-09-10-009 consentie le 10 septembre 2018 et sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Île-de-France.

A Saint-Maurice, le 30 avril 2020

SIGNÉ

Alain CAUMEIL

ANNEXE A L'ARRÊTÉ DU 30 avril 2020  
 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE  
 Liste des Inspecteurs des Finances Publiques  
 Commissaires aux ventes - Pôle Ventes Mobilières

<b>Nom – Prénom</b>	<b>Compétence territoriale</b>
BOURQUIN Christophe	Départements : 1, 7, 26, 38, 42, 69, 73, 74
CHINIARD Christine	Départements : 04, 05, 06, 13, 83, 84
LEIZOUR Johann	Départements : 8, 51, 52, 54, 55, 57, 67, 68, 88
DAVID Aurélie	Départements : 14, 22, 29, 35, 50, 53, 56, 61, 72.
DAVID Florie	Départements : 10, 21, 25, 39, 45, 58, 70, 71, 89, 90
DARMON Stéphane	Départements : 3, 15, 18, 19, 23, 36, 43, 48, 63, 87
LEIZOUR Johann	Départements : 2, 27, 59, 60, 62, 76, 80
MARTIN Olivier	Départements : 16, 24, 32, 33, 40, 47, 64, 65
PINOT Camille	Départements : 17, 37, 41, 44, 49, 79, 85, 86
CASTANG Karine	Départements : 9, 11, 12, 30, 31, 34, 46, 66, 81, 82

Direction nationale d'interventions domaniales

IDF-2020-04-21-006

Arrêté portant délégation de signature - DNID - ventes  
mobilières - tous cadres - ordonnateur

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**DIRECTION NATIONALE D'INTERVENTIONS DOMANIALES**

3, avenue du Chemin de Presles  
94417 Saint Maurice cedex

☎ 01 45 11 62 00

**REFERENCES : 2020-42 BIS**

## ARRÊTÉ PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

### **L'administratrice des finances publiques, ordonnateur secondaire de la direction nationale d'Interventions domaniales**

**VU** le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L3211-17 et suivants et D3221-16 ;

**VU** le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques;

**VU** l'arrêté du 23 décembre 2006 modifié relatif à la direction nationale d'interventions domaniales ;

**VU** le décret 2017-1423 du 2 octobre 2017 pris en application de l'article 75 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**VU** l'arrêté du 28 décembre 2017 portant délégation des pouvoirs d'ordonnateurs secondaires du ministre de l'action et des comptes publics.

### ARRÊTE :

**Article 1<sup>er</sup>**: Délégation de signature est donnée aux commissaires aux ventes, à l'effet de signer, en mon nom dans la limite de leurs attributions et compétences définies en annexe 1 au présent arrêté :

- L'engagement juridique des frais de vente liquidés hors procédure de marché public (gardes meubles, expertises,...) dont le montant HT n'excède pas 15 000 € (par unité de prestation ou, pour les prestations à exécution successives, sur une année) ;
- Les bons de commandes de prestations inférieures à 15 000 € HT, le contrôle des factures et la transmission pour ordonnancement des marchés publics passés par la direction nationale d'interventions domaniales ;
- L'instruction et la liquidation des frais de garde.

**Article 2** : En cas d'absence ou d'empêchement du commissaire, l'assistant a délégation pour signer en mon nom dans la limite de leurs attributions et compétences définies en annexe 2 au présent arrêté :



- L'engagement juridique des frais de ventes liquidés hors procédure de marché public dont le montant HT n'excède pas 15 000 € (par unité de prestation ou pour les prestations à exécution successive sur une année) ;
- Les bons de commande de prestations inférieures à 15000 € HT, le contrôle des factures et la transmission pour ordonnancement des marchés publics passés par la direction nationale d'interventions domaniales ;
- L'instruction et la liquidation des frais de garde.

### **Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement du commissaire « Justice – Objets trouvés – Hébergés », **M. Rachid HAMOUNI**, inspecteur des finances publiques, a délégation pour signer en mon nom et dans la limite des attributions et compétences de ce commissariat :

- l'attestation du service fait des prestations afférentes à l'organisation des ventes mobilières dans le cadre d'un marché public ;
- l'instruction et la liquidation des frais de garde.

### **Article 4**

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Rachid HAMOUNI**, responsable du magasin domanial d'Île-de-France, délégation est donnée à **M. Paul LABICHE**, contrôleur des finances publiques, à l'effet de signer, en mon nom, dans la limite des attributions et compétences du CAV « Justice-Objets trouvés-Hébergés ».

**Article 5**: La présente délégation annule et remplace la délégation n° 2019-09-10-031 consentie le 10 septembre 2019 et sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Île-de-France.

A Saint-Maurice, le 21 avril 2020

SIGNÉ

Anne-Marie CHEVALIER

ANNEXE 1 A L'ARRÊTÉ du 21 AVRIL 2020  
 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE  
 Liste des Inspecteurs des Finances Publiques  
 Commissaires aux ventes - Pôle Ventes Mobilières

<b>Nom – Prénom</b>	<b>Compétence territoriale</b>
COINDET Laetitia	Départements : 28, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95.
PINOT Camille	Départements : 28, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95.
EL MANOUZI Amal	Départements : 28, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95.
BOURQUIN Christophe	Départements : 1, 7, 26, 38, 42, 69, 73, 74
CHINIARD Christine	Départements : 04, 05, 06, 13, 83, 84
LEIZOUR Johann	Départements : 8, 51, 52, 54, 55, 57, 67, 68, 88
DAVID Aurélie	Départements : 14, 22, 29, 35, 50, 53, 56, 61, 72.
DAVID Florie	Départements : 10, 21, 25, 39, 45, 58, 70, 71, 89, 90
DARMON Stéphane	Départements : 3, 15, 18, 19, 23, 36, 43, 48, 63, 87
LEIZOUR Johann	Départements : 2, 27, 59, 60, 62, 76, 80
MARTIN Olivier	Départements : 16, 24, 32, 33, 40, 47, 64, 65
PINOT Camille	Départements : 17, 37, 41, 44, 49, 79, 85, 86
CASTANG Karine	Départements : 9, 11, 12, 30, 31, 34, 46, 66, 81, 82

ANNEXE 2 A L'ARRÊTÉ DU 21 AVRIL 2020  
 PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE  
 Liste des Contrôleurs des Finances Publiques  
 Pôle Ventes Mobilières

<b>CAV</b>	<b>Nom – Prénom</b>	<b>Compétence territoriale</b>
<b>IDF Fourrières</b>	JULIENNE Patricia	Départements : 28, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95.
	LAVIELLE Philippe	
	DE BARROS Michel	
	CAUVAS Rachel	
<b>IDF Administratif</b>	ANÉ Vincent	Départements : 28, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95.
	NIGON Sheila	
<b>BORDEAUX</b>	BUISSON Emmanuelle	Départements 16, 24, 32, 33, 40, 47, 64, 65
	MESPOULEDE Arnaud	
<b>DIJON</b>	DOUSSE-PLANTE Bruno	Départements 10, 21, 25, 39, 45, 58, 70, 71, 89, 90
	NARDON Christine	
<b>LILLE-LOMME</b>	RHALMI Rachida	Départements 02, 27, 59, 60, 62, 76, 80
	TELLIER Aurélien	
<b>LYON</b>	DELADERIERE Soazig	Départements 01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74
	FOURCAIL Philippe	
<b>MARSEILLE</b>	CHALEROUX Roselyne	Départements 04, 05, 06, 13, 83, 84
	PADOVANI Valérie	
<b>CLERMONT-FERRAND RIOM</b>	ETIENNE Brigitte	Départements 03, 15, 18, 19, 23, 36, 43, 48, 63, 87
	FERCHAUX Jocelyn	
<b>NANCY-TOUL</b>	GUNTZBURGER Cyril	Départements 08, 51, 52, 54, 55, 57, 67, 68, 88
	REVOL Delphine	
<b>POITIERS</b>	MARQUES Fanny	Départements 17, 37, 41, 44, 49, 79, 85, 86
	PIERRE Nathalie	

<b>CAV</b>	<b>Nom – Prénom</b>	<b>Compétence territoriale</b>
<b>RENNES</b>	GESTALIN Servan	Départements 14, 22, 29, 35, 50, 53, 56, 61, 72
	ANDRE Laurence	
<b>TOULOUSE</b>	GRACZYK Jean	Départements 09, 11, 12, 30, 31, 34, 46, 66, 81, 82
	CAZALS Pierre	